



Séparation union libre...

Par **lionel58**, le **02/09/2013 à 10:23**

bonjour,
je suis séparé de ma compagne, nous étions en union libre avec 2 enfants et propriétaires d'une maison.
j'ai gardé le bien immobilier; suite à la séparation ma compagne ne veut simplement plus être en nom dans la maison; elle ne veut pas "d'argent" sauf si je me sépare du bien un jour, dans ce cas elle voudra récupérer sa part.
comment faire simplement ?
merci
Lionel

Par **janus2fr**, le **02/09/2013 à 10:45**

[citation]ma compagne ne veut simplement plus être en nom dans la maison[/citation]
Bonjour,
Pas très clair ce qu'elle veut !
Si elle ne veut plus apparaître sur l'acte de propriété, une seule solution, qu'elle vous vende sa part !

Par **lionel58**, le **02/09/2013 à 11:36**

bonjour,
merci de votre réponse
peut-on vendre pour l'euro symbolique ?

Par **youris**, le **02/09/2013 à 11:54**

bjr,
en principe le prix doit être réaliste.
même si un notaire accepte de passer l'acte pour ce montant ce qui m'étonnerait, les frais dus au notaire et au trésor public seront calculés sur la valeur vénale du bien.
le paiement du prix peut se faire hors la vue du notaire.
cdt